Langue étrangère I - Anglais

UE 25

Enseignant(s) responsable de l'UE : Ann VALKENEERS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	RPU23LG5
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 45 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Anglais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP23ANG2 Anglais 2	75	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. Le bachelier identifie ses forces et faiblesses et intègre l'absolue nécessité de formation continue comme corollaire à son développement professionnel.
- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **HE05** HE. 5. Attentif à la surabondance des supports media et animé d'une approche réflexive, le bachelier assure une veille de l'actualité et sélectionne les médias pertinents en fonction des objectifs poursuivis.
- **RE01** ARES. 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise.
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe.
- **RE02.1** ARES. 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie.
- **RE02.2** ARES. 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE03.3** ARES. 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats.
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.
- **RE03.5** ARES. 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 2

Niveau linguistique: B1+ selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 2

Objectifs

Acquisition des 4 compétences de l'apprentissage des langues étrangères
- compréhension à la lecture
- compréhension à l'audition
- expression écrite
- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le **niveau B2 selon le CECR** (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Contenu

Activités de communication orale (débats, présentations individuelles ou en groupe, jeux de rôle,...) et écrite (prise de notes, synthèse, correspondance commerciale,...) dans un contexte professionnel lié aux relations publiques.

Activités de compréhension (à la lecture ou à l'audition) de documents généraux ou techniques en rapport avec les métiers de la communication et de l'événementiel.

Activités liées à la recherche d'un emploi/stage

Activités d'exploration des aspects culturels de la langue cible

Exercices pratiques visant l'utilisation adéquate de la syntaxe et du lexique, ainsi que le perfectionnement du choix de registre approprié

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 2

Méthode d'enseignement interactive nécessitant la présence assidue au cours ainsi que la participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l'enseignante.

100% évaluation continue.

Acquisition et intégration des savoirs linguistiques et compétences professionnelles dans la langue cible.

Préparations individuelles ou en groupe d'expressions écrite et orale.

Confection d'un portfolio personnel reprenant les activités et travaux réalisés

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 2

A l'issue du cours "ANGLAIS 2", l'étudiant·e identifie ses points forts et faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat·e.

Expression orale

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un

locuteur natif dans le contexte professionnel des relations publiques.

- participe activement à une conversation lors de laquelle il·elle présente et défend ses opinions

- comprend et réagit de manière adéquate et spontanée et utilise un langage, lexique et registre appropriés

S’exprime oralement en continu :

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur des relations publiques

- exprime un point de vue sur son activité professionnelle future, et sur des activités de communcation en expliquant les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

- utilise un langage et registre adéquats, un lexique spécifique et une communication non-verbale appropriée lors d’une présentation

Expression écrite

- écrit des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur des relations publiques

- communique, de manière claire et structurée, dans des lettres et emails professionnels, et utilise un langage formel ainsi qu’un lexique approprié

- rédige un rapport en transmettant des informations pertinentes

- développe par écrit un point de vue sur des activités de communication, en exposant des raisons pour ou contre, et en décrivant les points positifs et négatifs

Compréhension à l’audition

- comprend des conférences et des discours assez longs, et suit une argumentation complexe si le sujet est relativement familier ou traite du secteur des relations publiques.

- saisit la plupart des émissions sur l'actualité, et des sujets relatifs à la communication et l'événementiel

- comprend divers messages audio(visuels) en rapport avec le cours ou les relations publiques

Compréhension à la lecture

- lit des articles et des rapports sur des questions contemporaines liés aux relations publiques, dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue

- identifie les points essentiels de textes traitant de sujets relatifs aux relations publiques

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Anglais 2 : textes, dossiers, documents audio(visuels), utilisés au cours et publiés sur le campus numérique	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à **présence obligatoire**.

Un total de plus de **25% d'absence** au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours.

Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les **évaluations** écrites et orales sont **obligatoires**. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence à une évalution** par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre.** Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation.**

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

Cette activité est **remédiable** en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert

Ce cours est à **présence obligatoire**.

Un total de plus de **25% d'absence** au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours.

Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les **évaluations** écrites et orales sont **obligatoires**. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence à une évalution** par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre.** Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation.**

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

Cette activité est **remédiable** en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral, 20 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.